



Un avocat peut il représenter son beau frere ?

Par **nanay**, le **13/03/2017** à **20:57**

Bonsoir,

un avocat peut il représenter son beau frere dans le cadre de son divorce lien de parente pour l'avocat mari de la soeur de elui qui divorce sans préciser ce lien au juge en sachant qu'il se fait passer pour le cousin de son client.

Merci de vos reponses

Par **morobar**, le **14/03/2017** à **07:48**

Bonjour,

[citation]sans préciser ce lien au juge[/citation]

Ce n'est demandé nulle part et votre argument relative à l'habillage en "cousin" est plutôt fumeux.

[citation]un avocat peut il représenter son beau frere [/citation]

Oui il le peut, aucun texte ne l'interdit, mais la plupart des barreaux édictent des recommandations, de préférer s'abstenir pour conserver l'indépendance d'appréciation et d'objectivité demandés dans la bonne conduite d'un dossier.

Par **nanay**, le **14/03/2017** à **10:50**

Bonjour

Merci pour votre réponse.

Bonne journée.